

Défis auxquels les femmes âgées font face au Canada

Mémoire présenté au Comité permanent de la condition féminine, Ottawa,
présidé par M^{me} Karen Vecchio, 29 mars 2019

Mémoire rédigé par Cheryl Loadman, directrice générale, Saskatoon Services for Seniors

Saskatoon Services for Seniors
103 115, 19^e rue Est
Saskatoon (Saskatchewan) S7K 7Y8
306-668-2764

Depuis 30 ans, le Saskatoon Services for Seniors (SSFS), un organisme de bienfaisance enregistré et entreprise à vocation sociale, offre des services aux aînés, aux personnes ayant des problèmes de santé et aux personnes handicapées ou ayant une incapacité physique pour favoriser leur autonomie et leur sécurité à la maison. Nous offrons une panoplie de services pour répondre aux besoins de notre clientèle. En tendant une main secourable, le SSFS renforce la collectivité et facilite tous les jours la vie de ses clients, surtout ceux ayant un faible ou un très faible revenu et qui se heurtent quotidiennement à des obstacles et à des difficultés. Aujourd’hui notre travail, offrir simplement un peu d’aide, permet à 1 000 personnes de vivre de façon autonome.

Introduction

En sa qualité d’organisme au service des 65 ans et plus à Saskatoon, le SSFS a un accès privilégié dans la vie des femmes âgées de la ville et par conséquent, connaît très bien les obstacles auxquels elles doivent faire face. Le présent mémoire vise à mettre en lumière leur lutte quotidienne et l’incidence de la marginalisation dans l’espoir de promouvoir l’avancement des choses et les changements nécessaires à l’amélioration de leur situation dans la société canadienne.

Statistiques

Selon Statistique Canada, le recensement de 2016 auprès de la population des aînés en Saskatchewan (les personnes âgées de 65 ans et plus) dénombrait 170 425 personnes. En chiffres absolus, c’est une augmentation de 16 720 personnes, ou 10,9 %, par rapport au recensement de 2011; on dénombrait alors 153 705 aînés. Si la Saskatchewan arrive avant-dernière au chapitre de la densité démographique chez les aînés, c’est dans cette province que l’on constate la plus forte proportion de centenaires au pays, soit 375 personnes ou 0,034 % de la population totale.

Tableau 1 : Population des 65 ans et plus en Saskatchewan

	Total	Hommes	Femmes
65 ans et plus	170 425	77 265	93 160
65 à 69 ans	53 230	26 285	26 945
70 à 74 ans	37 740	18 225	19 510
75 à 79 ans	29 400	13 415	15 985
80 à 84 ans	23 115	9 945	13 170
85 ans et plus	26 940	9 395	17 550
85 à 89 ans	16 280	6 305	9 975
90 à 94 ans	8 000	2 515	5 485
95 à 99 ans	2 290	520	1 760
100 et plus	375	50	325

En 2016, la majorité des femmes aînées de la Saskatchewan (56,3 %) vivaient dans l’un des huit grands centres urbains de la province. Environ une sur dix, ou 40 %, vivait dans la région métropolitaine de Régina ou de Saskatoon et la majorité des autres vivaient dans de petites villes ailleurs dans la province. Une très faible proportion (2 %) vivait dans les collectivités nordiques.

Les femmes âgées de la Saskatchewan ne comptent pas autant sur les régimes de retraite privés ou les revenus d’emploi que leurs homologues masculins; elles sont beaucoup plus nombreuses (51,3 %) à compter sur l’aide du gouvernement. En effet, une proportion importante, sinon la totalité, du revenu d’un grand nombre de ces femmes provient du Régime de pensions du Canada (RPC/RRQ) ou de la Sécurité de la vieillesse (SV).

Le taux de faible revenu chez les aînés de la Saskatchewan se situe à 4,3 % (MPC). Il est légèrement plus élevé chez les hommes – 4,4 % (MPC) – que chez les femmes – 4,3 % (MPC) – bien que dans la population, il y a plus de femmes que d’hommes qui vivent sous le seuil de la MPC – 40 058 contre 33 396. Mais ces chiffres ne disent pas tout. En effet, la situation de faible revenu est liée à la santé, à la disponibilité des services, à l’accès à ceux-ci et à la famille.

Les obstacles auxquels se heurtent les femmes âgées de la Saskatchewan

1. **Obstacles financiers.** Beaucoup ont de la difficulté à combler leurs besoins de base avec leur revenu fixe. Le passé agricole de la province et le fait qu’il n’y ait que peu d’activités économiques et industrielles signifient que bien des femmes âgées
 - gagnent moins que les hommes puisqu’elles ont souvent occupé des emplois à temps partiel ou à forfait, qui offrent un faible salaire;
 - ont travaillé dans des emplois liés à l’agriculture, sans avantages sociaux ni gains ouvrant droit à pension;
 - sont plus susceptibles que les hommes d’avoir quitté momentanément le marché du travail pour élever leurs enfants ou aider leurs parents;
 - sont moins susceptibles que les hommes d’avoir un régime de pension d’employeur;
 - sont moins en mesure que les hommes d’avoir de l’argent de côté dans un régime d’épargne-retraite;
 - doivent consacrer une plus grande partie de leur revenu disponible que les hommes pour avoir accès aux services dont elles ont besoin.
2. **Obstacles à l’obtention de services à la maison.** En Saskatchewan, beaucoup de femmes âgées n’ont personne pour les aider dans les activités quotidiennes, une aide qui favoriserait leur autonomie. En effet, elles vivent souvent seules après avoir perdu leur conjoint. La préparation des repas, les courses et les tâches domestiques (faire la vaisselle, l’entretien ménager, le lavage ou la couture) sont, selon ce groupe, de bons exemples de leurs besoins. C’est ce type de services qui améliore la qualité de vie et l’autonomie, pourtant, ils ne font habituellement pas partie des programmes financés par l’État (sauf exception, comme le programme Home-Care).
3. **Beaucoup ont de la difficulté à obtenir du transport.** Le vieillissement peut avoir une incidence sur la capacité de conduire, surtout dans une province où les déplacements sont un mode de vie. Et si le coût lié à l’entretien d’une voiture peut représenter un obstacle supplémentaire, les transports en commun dans les petites villes des Prairies sont inadéquats, sinon inexistants. Lorsqu’il y a des services de taxi, ils sont dispendieux et le covoiturage n’est accessible qu’aux habitants des grandes villes qui sont à l’aise avec la technologie. La perte du transport public interprovincial s’est avérée catastrophique pour les femmes âgées en milieu rural.
4. **Accès à des soins de santé et à des médicaments.** Le Canada et la Saskatchewan ont chacun leur système de santé public, mais ils ne couvrent pas tout et par conséquent, pour avoir accès à certains services, il faut s’adresser au privé. Les coûts créent des obstacles à l’obtention de soins pharmaceutiques, dentaires et oculaires et à d’autres services comme en podiatrie, entre autres.
5. **Accès à un logement abordable.** En Saskatchewan, on peut trouver des logements abordables dans le réseau des autorités responsables des logements financés par l’État et dans quelques endroits appartenant à des congrégations religieuses. Ces logements ont beau être offerts aux femmes aînées à faible revenu, il est difficile d’en obtenir un, ils demeurent coûteux bien que le loyer dépende du revenu, peuvent être situés loin des autobus et des autres services et enfin, ils ne sont pas exempts des problèmes associés à la vie en collectivité (intimidation,

harcèlement, punaises de lit, etc.).

6. Accès à la justice. Les femmes âgées de la Saskatchewan doivent surmonter des obstacles systémiques lorsqu'elles veulent obtenir des services juridiques pour protéger et faire respecter leurs droits et leurs intérêts. Ces services sont très coûteux et prennent du temps. Les professionnels ne sont pas bien formés ou ne s'intéressent pas aux causes touchant les femmes âgées. Les lacunes au chapitre de la formation signifient des lacunes sur le plan du soutien, de l'écoute, de la capacité à utiliser un langage simple et de la sensibilité – tous ces facteurs contribuent à perpétuer la stigmatisation sociale et le stéréotype selon lequel les femmes âgées sont séniles, folles ou confuses ou tout simplement non disposées à payer pour des services – elles ont donc de la difficulté à y accéder.
7. Isolement. Dans la province, le manque de liens sociaux prend différentes formes – notamment la solitude et l'isolement – et il est prouvé qu'il fait partie des facteurs de risque de mortalité, de détérioration de la santé et de perte de bien-être. Souvent, les femmes âgées seules ou isolées n'ont pas d'enfants, ou si elles en ont, ils vivent loin ce qui signifie qu'elles n'ont pas de famille pour leur tenir compagnie et s'occuper d'elles. Elles peuvent aussi faire face à d'autres obstacles, comme la difficulté à accéder à la technologie de l'information (coût et accès à Internet), le transport, l'emplacement (services éloignés, vie en région rurale), la mobilité (difficulté à marcher ou conditions hivernales) ou simplement l'absence de programmes et de services. En Saskatchewan, l'isolement et la solitude sont le résultat des lacunes du système.
8. Les obstacles auxquels font face les lesbiennes sont encore plus difficiles à surmonter. Dans la province, les lesbiennes âgées ont tendance à vivre seules puisqu'elles sont souvent célibataires, séparées de leur amoureuse âgée et moins susceptibles que les autres d'avoir des enfants – et plus susceptibles d'être coupées de leur famille biologique. L'intériorisation de leur propre homophobie, leur perception négative d'elles-mêmes et le fait d'avoir été victimes de stigmatisation et de discrimination sont d'autres embûches. En effet, la population des Prairies a tendance à se montrer peu favorable aux homosexuels et aux lesbiennes en général. Qui plus est, l'absence d'une communauté solidaire pour soutenir les lesbiennes âgées aggrave l'isolement.
9. Les aînées autochtones. Ce groupe mérite une analyse particulière qui dépasse la portée du présent document. Mais il n'en reste pas moins que le comité devrait mener une étude poussée sur leur situation.

Merci d'avoir donné au Saskatoon Services for Seniors la chance de faire valoir son point de vue auprès du Comité dans le cadre de l'étude sur *les défis des femmes âgées* en Saskatchewan. Le présent mémoire vise à faire comprendre et à promouvoir les conditions institutionnelles, économiques, systémiques et autres grâce auxquelles les femmes âgées involontairement silencieuses peuvent non seulement avoir droit à l'égalité entre les sexes, mais aussi à la parité qualitative. Saskatoon Services for Seniors travaille jour après jour à mettre en place ces conditions, mais souvent, les personnes bien intentionnées et bien éclairées n'ont pas conscience de la marginalisation de ce groupe. Elles ne peuvent donc pas établir les priorités puisqu'elles ne comprennent pas de quoi les femmes âgées ont besoin sur le plan des ressources et des politiques pour pouvoir apporter leur contribution à la société.

1. Dan Fox et Melissa Moyser, Ph. D. *Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe Le bien-être économique des femmes au Canada*, diffusé le 16 mai 2016 <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-503-x/2015001/article/54930-fra.htm> (consulté le 26 mars 2019).
2. Doug Elliott. *Demographic And Socioeconomic Profiles Of Saskatchewan Women Report #7 Of 10 Senior Women*, produit pour le Bureau de la condition féminine de la Saskatchewan, gouvernement de la Saskatchewan, par Information Systems Inc, août 2016, <http://publications.gov.sk.ca/documents/139/106642-#7%20Senior-Women%20Final.pdf> (consulté le 27 mars 2019). [EN ANGLAIS SEULEMENT]
3. Statistique Canada. *Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe, 2010-2011, sixième édition*, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/catalogue/89-503-X2010001> (consulté le 26 mars 2019).
4. Statistique Canada. 2017. *Saskatchewan [province] et Canada [pays]* (tableau). Profil du recensement, Recensement de 2016. Statistique Canada, n° au catalogue 98-316-X2016001. Ottawa. Publié le 29 novembre 2017, <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F> (consulté le 28 mars 2019).
5. *Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe, septième édition* (PDF, 1,50 MB), <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/89-503-x/2015001/article/14316-fra.pdf?st=VJlaptGZ> (consulté le 26 mars 2019).